

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 JUILLET 2021

Province de Québec
Municipalité de Saint-Thomas

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 14 juillet 2021 à 16h30 à la Mairie située au 1240, route 158 à Saint-Thomas à laquelle sont présents M. Marc Corriveau, Maire, les conseillères et les conseillers suivants : Mmes Agnès Derouin, Geneviève Henry et Marie Ouellette, MM. André Champagne, Maurice Marchand et Jacques Robitaille.

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La séance est ouverte à 16h30 par M. Marc Corriveau, Maire, et Mme Danielle Lambert, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité, qui assiste à la séance et dresse le procès-verbal.

Tous les membres du conseil municipal ont reçu l'avis de convocation lundi le 12 juillet 2021 et tous les membres du conseil municipal présents ont répondu avoir reçu ladite convocation.

RÉSOLUTION No 191-2021

ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Mme Danielle Lambert, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait lecture de l'avis de convocation.

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers que l'avis de convocation soit adopté tel que présenté.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'avis de convocation
3. Paiement de la facture de Excent Environnement Inc. – Pompage, transport et disposition des boues de l'étang no 1 de la station d'épuration des eaux usées
4. Paiement de la facture de Les Entreprises René Vincent Inc. – Sentiers au Terrain des loisirs
5. Période de questions
6. Levée de la séance

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 JUILLET 2021

RÉSOLUTION No 192-2021

PAIEMENT DE LA FACTURE DE EXCENT ENVIRONNEMENT INC. – POMPAGE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES BOUES DE L'ÉTANG NO 1 DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Il est proposé par M. Jacques Robitaille, appuyé par Mme Agnès Derouin et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas paie la facture #325 de Excent Environnement Inc., au montant de 123 196.46\$ plus taxes, tel que recommandé par M. Marcel Gravel, chargé de projet chez Nordikeau. Ce paiement sera effectué conformément à la résolution # 60-2021.

RÉSOLUTION No 193-2021

PAIEMENT DE LA FACTURE DE LES ENTREPRISES RENÉ VINCENT INC. – SENTIERS AU TERRAIN DES LOISIRS

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par Mme Geneviève Henry et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas paie la facture #21890 incluant le crédit à Les Entreprises René Vincent Inc., au montant de 89 196.98\$ plus taxes. Ce paiement sera effectué conformément à la résolution #320-2020.

PÉRIODE DE QUESTIONS (Aucune)

RÉSOLUTION No 194-2021

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par M. Maurice Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 16h40.

M. Marc Corriveau
Maire

Mme Danielle Lambert B.A.A.
Directrice générale et sec.-trésorière